

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 9 novembre 2021

Covid-19 à La Réunion : la situation sanitaire se dégrade nettement avec des premiers impacts hospitaliers.

Le relâchement des comportements en est manifestement la cause.

L'heure est à la réaction individuelle pour éviter de prochaines mesures contraignantes.

Depuis deux semaines, tous les indicateurs sont en forte augmentation.

Lors de la dernière semaine de référence, courant du samedi 30 octobre au vendredi 5 novembre, le nombre de cas moyen journalier s'établit à 106 (contre 65 la semaine précédente) avec un taux d'incidence qui a grimpé à 86,5/100 000 habitants (53,4 la semaine précédente) et un taux de positivité de 2,8% (contre 1,9% la semaine précédente).

Cette hausse se poursuit encore, faisant passer désormais le taux d'incidence au-dessus du seuil de 110/ 100 000 habitants.

Le nombre de clusters est aussi en forte hausse.

Si le taux d'incidence augmente dans la majorité des tranches d'âges, il est encore plus marqué chez les jeunes de 25-34 ans qui ont des interactions sociales importantes et qui sont à ce jour les moins vaccinés.

Les admissions quotidiennes en hospitalisation en médecine et en réanimation ont doublé, passant de 4 la semaine dernière à 10 cette semaine.

Cette accélération de la circulation du virus traduit clairement une reprise épidémique dans l'île.

L'analyse des cas témoigne de ce relâchement certain des gestes barrière et des règles de distanciation sociale : le non port du masque en intérieur ou en extérieur dans les lieux de forte affluence, le retour des pratiques de convivialité (bises, poignées de main...), la recrudescence des moments festifs au sein des sphères privées. Ces comportements sont à l'origine des nouvelles chaînes de contamination.

Il est rappelé que depuis le samedi 6 novembre, le port du masque est obligatoire dans tout l'espace public.

Cette reprise épidémique dans l'île se produit alors que la couverture vaccinale reste toujours insuffisante.

En outre, trop peu de personnes éligibles à la dose de rappel ont aujourd'hui effectué leur injection indispensable pour préserver dans la durée l'immunité vaccinale acquise.

Les mesures de protection et de prévention doivent donc plus que jamais être scrupuleusement respectées par l'ensemble de la population :

- Se faire vacciner au plus vite pour se protéger des formes graves de la maladie :
 - respecter le délai d'injection de la 2^{ème} dose du vaccin Pfizer de 3 semaines à compter de la 1^{ère} injection pour une efficacité optimale
 - effectuer la dose de rappel pour les personnes éligibles (personnes de plus 65 ans, personnes vulnérables, professionnels de santé) dès le délai requis (à partir de 6 mois après la 2^{ème} injection du vaccin Pfizer, 4 semaines après le vaccin Janssen et 3 et 6 mois après pour les personnes sévèrement immunodéprimées)
- Respecter les gestes barrières en toutes circonstances afin de limiter la circulation de la Covid et des variants (réunions de famille/amis, dans les commerces, lors de forte affluence...)
- Porter le masque partout où il est imposé
- Se faire dépister au moindre doute ou si l'on est cas contact
- Respecter l'isolement strict de 10 jours si on est positif à la Covid-19 et 7 jours si on est cas contact
- Participer au Contact-tracing pour aider à stopper toute chaîne de transmission virale.

Situation sanitaire

Aucun décès lié à la Covid-19 n'a été déclaré sur la période.

Du 30 octobre au 5 novembre, 740 cas ont été recensés en 7 jours. Le taux de positivité est en hausse à 2,8 % (1,9 % la semaine précédente).

Le taux d'incidence hebdomadaire est également en forte hausse à 86,5/100 000 habitants, bien au-dessus du seuil d'alerte de 50/100 000 habitants (contre 53,4 la semaine précédente). Le nombre de dépistages réalisés sur la semaine est en augmentation, soit 26 158 tests réalisés.

Parmi les 740 nouveaux cas de la période, on note :

- 692 cas classés autochtones,
- 6 cas classés autochtones secondaires,
- 41 cas classés importés,
- 1 cas classé importé EVASAN.

Compte tenu des **54 364** guérisons et des **376** décès depuis le début de la crise sanitaire, **1 125** cas sont encore actifs à ce jour.

55 865 cas ont été investigués à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie.

Recherche de mutations Covid-19

Du 30 octobre au 5 novembre, 904 tests positifs ont été criblés pour identifier une mutation : 758 cas présentaient une des mutations spécifiques sous surveillance, soit une proportion de **85,6 %**, en légère augmentation par rapport à la semaine précédente.

Le variant Delta (indien) représente 99 % des mutations détectées, devant le variant Beta (sud-africain) à 1%.

Point sur les clusters :

Au 9 novembre 2021, on comptabilise 22 clusters actifs et 496 clusters clôturés.

Parmi les 22 clusters actifs :

- 5 clusters sont classés à criticité « élevée » : La Possession (1), Saint-Denis (2), Sainte-Marie (1) et Saint-Benoît (1)
- 6 clusters sont classés à criticité « modérée » : Le Port (1), Saint-Benoît (1), Sainte-Marie (1) et Saint-Paul (3).

Concernant les autres indicateurs

Le **taux d'incidence** est en très forte hausse dans la majorité des **tranches d'âge** :

- chez les 0-14 ans : + 32,9 %
- chez les 15-24 ans : + 62,6 %
- chez les 25-34 ans : + 111,7 %
- chez les 35-44 ans : + 69,7 %
- chez les 45-64 ans : + 48,3 %
- chez les plus de 65 ans : + 49,8 %

Il est en baisse chez les plus de 75 ans : - 12,6 %.

Au 9 novembre 2021, **10 lits de réanimation** étaient occupés par des patients positifs à la Covid-19 sur les 74 lits de soins critiques installés à La Réunion.

La majorité des patients hospitalisés actuellement en réanimation ne sont pas vaccinés ou ont un schéma vaccinal incomplet.

Face à l'accélération de la circulation virale, respectons les gestes barrières pour se protéger et protéger nos proches

Les mesures simples de prévention adoptées au quotidien permettent de limiter la propagation du virus de la Covid-19 et de ses variants :

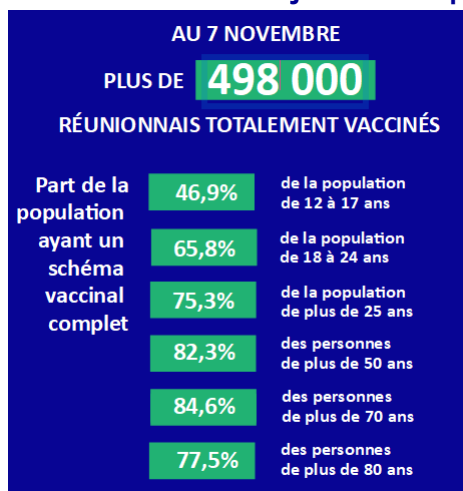
- **Porter le masque dans l'espace public et dans les lieux clos** (lieu de travail, commerces, transports et tout lieu de rassemblement couvert).
- **Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique et éviter de se toucher le visage**
En moyenne, notre main entre en contact avec notre visage jusqu'à 3 000 fois dans la journée. Or, le nez, les yeux et la bouche sont des portes d'entrée pour le virus. Veillez donc à ne pas toucher votre visage, et lavez-vous les mains régulièrement.
- **Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres et limiter au maximum ses contacts sociaux**
La distanciation physique est fortement recommandée en raison de la forte contagiosité des variants du virus, surtout en l'absence de port du masque et en particulier pendant les temps de repas.
- **Aérer les pièces de son domicile ou de son lieu de travail le plus souvent possible**
- **Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades**
- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique**
- **Utiliser l'application TousAntiCovid** pour notamment être informé d'un contact avec une personne positive.

Pour le moment, même vaccinés, continuons à porter le masque et à appliquer les gestes barrières.

Retrouvez toutes les informations sur le site du Ministère de la Santé et des Solidarités : [cliquez ici](#)

Point sur la vaccination

Plus de 990 000 injections depuis le début de la campagne



Du 1^{er} au 7 novembre, plus de 11 000 injections ont été effectuées. Le nombre de premières injections connaît une baisse cette semaine.

A ce jour, 518 723 personnes ont reçu au moins une injection.

73,8 % de la population éligible (de plus de 12 ans) est engagée dans un parcours vaccinal soit 60,6 % de la population totale,

70,9 % de la population éligible présente un schéma vaccinal complet

soit ou 58,2 % de la population totale.

La dose de rappel : une nécessité pour maintenir la protection contre la Covid-19

Depuis le 1^{er} septembre, plus de 14 600 personnes éligibles ont reçu leur dose de rappel à La Réunion. Des chiffres encourageants mais pas suffisamment : 31,5 % des 80 ans et plus ont fait leur rappel et 26,3 % pour les 65-79 ans.

Les personnes concernées par le rappel vaccinal sont invitées à se faire vacciner dès le délai requis afin de maintenir un bon niveau de protection contre la Covid-19 en stimulant le système immunitaire. Au fil des mois, l'efficacité des vaccins diminue légèrement tant que l'organisme n'est pas stimulé par la rencontre avec le virus. L'arrivée de nouveaux variants peut également rendre les vaccins un peu moins efficaces.

Les personnes concernées	Délai d'administration de la dose de rappel
<ul style="list-style-type: none">• les personnes de plus de 65 ans• les personnes à risque de formes graves de Covid-19• les résidents en EHPAD et en unités de soins de longue durée• les personnes sévèrement immunodéprimées ainsi que leur entourage de plus de 18 ans• l'ensemble des professionnels des secteurs de la santé, du médico-social ou du transport sanitaire	<ul style="list-style-type: none">• à partir de 6 mois après la dernière injection du vaccin Pfizer• 4 semaines après l'injection unique du vaccin Janssen• entre 3 et 6 mois après la dernière injection du vaccin Pfizer pour les personnes sévèrement immunodéprimées, sur avis médical

Le rappel vaccinal peut être réalisé :

- Dans un des 6 centres de vaccination, **avec ou sans rendez-vous**
Pour éviter d'attendre, prenez RDV sur www.sante.fr ou en appelant le 02 62 72 04 04
- Auprès de son médecin, pharmacien, infirmier, ou sage-femme
- Lors des opérations de vaccination organisées dans les communes (centres éphémères ou Vaccinobus)

Retrouvez plus d'informations sur le site : <https://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-la-dose-de-rappel-une-necessite-pour-maintenir-la-protection>

Toute l'information sur la vaccination à La Réunion (modalités, prise de rendez-vous, localisation des centres, horaires d'ouverture...) :

- Site de l'ARS : www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner
- Site internet : www.sante.fr/
- Téléphone : **0262 724 720**

Les prochaines opérations de proximité

Les opérations continuent à être organisées avec les communes afin de maintenir une bonne accessibilité à la vaccination sur toute l'île.

Prochains centres éphémères :

Accueil avec ou rendez-vous (*prise de rendez-vous sur sante.fr ou au 02 62 72 04 04*)

- **À Salazie - Hell-bourg (Mairie Annexe)**
Le 12 novembre, de 8h30 à 17h
- **Aux Avirons (Maison de quartier du Ruisseau – Chemin Merlo)**
Le 13 novembre, de 8h30 à 17h30
- **À Salazie - Mare à Martin (219 Route de Mare à Martin)**
Le 15 novembre, de 8h30 à 17h

Prochains arrêts du Vaccinobus :

Accueil sans rendez-vous

- **A Saint-Benoît (Place de la mairie)**
Les 10 et le 24 novembre, de 8h30 à 17h30
- **A Bras-Panon (Place Michel Debré en face de la mairie)**
Le 15 novembre, de 8h30 à 17h30
- **A Saint-Louis (Gare routière)**
Le 16 novembre, de 8h30 à 18h
- **A Saint-Denis (Run Market du Chaudron)**
Le 17 novembre, de 7h à 17h
- **A la Plaine des Palmistes (Place de la mairie)**
Le 22 novembre de 8h30 à 17h30

De prochaines dates seront communiquées ultérieurement.

Documents à fournir pour la vaccination :

- carte vitale ou attestation de droits
- carte d'identité
- résultat du laboratoire en cas de test RT-PCR positif de plus de 2 mois
- pour les personnes mineures :
 - autorisation parentale (pour les mineurs de 12 -15 ans) [Télécharger](#)
Elle doit être remplie et signée à l'arrivée sur site.
 - Carte vitale des parents ou leur propre carte